

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « L'espoir d'un nouvel ordre mondial incarné par l'ONU »

Doc. vidéoprojeté : « Manhattan, 11 septembre 2001 »

- En 1991, les démocraties populaires d'Europe centrale et orientale se sont effondrées et l'URSS vient d'imploser. La Guerre froide – qui avait débuté en 1947 – prend fin sur une victoire des États-Unis et du camp occidental. La fin de ce conflit laisse entrevoir la perspective d'une paix mondiale et durable.
- Cependant, de nouveaux rapports de **puissance** (capacité d'un État à imposer sa volonté à d'autres États, soit par la conviction, soit par la force) voient donc le jour : la Russie, héritière de l'URSS, traverse une grave crise et n'est plus en mesure de concurrencer les États-Unis. Ces derniers assurent leur rôle de « gendarmes du monde » en tenant compte, pendant les années 1990, de l'avis de la communauté internationale. Mais la brutale remise en cause de leur hyperpuissance – avec les attentats du 11 septembre 2001 – les conduit à agir de façon unilatérale. Dans un monde qui s'avère finalement instable, les guerres civiles, les crimes de masse et les attentats se multiplient, faisant ainsi évoluer la définition et la nature des conflits. Ceux-ci deviennent asymétriques : les armées font face à des groupes terroristes, souvent invisibles ; des milices armées s'affrontent au sein même d'un État...
- Dans ce monde plus instable, la communauté internationale est confrontée à de nombreux enjeux : la mise en place d'une justice internationale pour juger les criminels de guerre ; la recherche de solutions efficaces pour régler la délicate question du réchauffement et du dérèglement climatiques ; la gestion commune des flux de migrants et de réfugiés – qui quittent les zones de conflits et les régions les plus pauvres du globe pour essayer d'entrer en Europe ou aux États-Unis.
- **Problématique : Pourquoi la fin de la Guerre froide ne s'est-elle pas traduite par un apaisement durable des relations internationales après 1991 ?**

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

A. L'espoir en un monde en paix, placé sous la protection militaire des États-Unis

Doc. vidéoprojeté : « Le sommet de Malte (décembre 1989) »

Doc. vidéoprojeté : « La puissance mondiale des États-Unis en 1992 »

- La Guerre froide, qui avait structuré les relations internationales depuis 1947, cesse avec l'implosion du bloc soviétique et celle de l'URSS. Lors du **sommet de Malte en décembre 1989**, le président américain **George H. Bush** et le dirigeant soviétique **Mikhaïl Gorbatchev** proclament la fin de la Guerre froide et négocient la réduction des armements nucléaires. De nombreux conflits régionaux, jusqu'alors entretenus par les deux superpuissances, prennent fin : l'URSS retire ses troupes d'Afghanistan en 1988-1989 ; les États-Unis cessent de soutenir les contre-révolutionnaires au Nicaragua, qui signent un accord avec le gouvernement en 1988.
- En **décembre 1991**, la **disparition de l'URSS** renforce considérablement la puissance des États-Unis. Plus aucun État n'est en mesure de rivaliser avec eux. Ils dominent largement l'économie mondiale : en 1992, ils représentent plus de 26% du PIB planétaire. Les États-Unis assurent la sécurité mondiale : leur budget militaire représente 45% des dépenses de défense mondiales, ce qui renforce leur **hard power** (capacité d'imposer sa puissance militaire et économique par la force). Leur modèle culturel ou **soft power** (capacité de diffuser son modèle culturel et idéologique par l'adhésion) exerce une forte attractivité, dont témoignent les flux de travailleurs qualifiés vers le pays ou la production cinématographique. De superpuissance devant composer avec l'URSS pendant la Guerre froide, les États-Unis deviennent une **hyperpuissance** (expression d'**Hubert Védrine**, ministre français des Affaires étrangères, désignant la puissance sans contrepoids des États-Unis dans un monde qui semble unipolaire).

Doc. vidéoprojeté : « Le nouvel ordre mondial selon George H. Bush »
 Consigne : Analysez le document pour montrer quelle est la vision du monde et la place que doivent y occuper les États-Unis et leurs alliés selon George H. Bush après la guerre du Golfe.

Point méthode : Analyser un texte en histoire

- citer des extraits du texte entre guillemets et en précisant le numéro des lignes ;
- mobiliser des connaissances issues du cours pour expliquer le document : des événements, des personnages, des notions ;
- critiquer le document : présenter les intérêts et les limites du document.

• Pour le président américain George H. Bush, la **première guerre du Golfe (1991)** est le symbole d'un « **nouvel ordre mondial** », reposant sur le respect du droit et la solidarité internationale plutôt que sur la loi du plus fort. Les États-Unis se posent en garants de ces principes.

Plan	Citations du document	Apport de connaissances
I. La paix à garantir... « un nouveau monde »	- « paix » (x 6) et « stabilité » - « victoire de la loi et du droit » face à l'« agresseur » - « libérées de l'impasse de la guerre froide » - « la prolifération des armes de destruction massive et les missiles » - « L'Irak requiert une vigilance particulière »	- La victoire militaire occidentale sur l'Irak en 1991. - L'année 1991 est celle de l'effondrement de l'URSS communiste, de la fin de la bipolarisation qui a plongé le monde dans de longues années de tensions internationales pendant la Guerre froide - Des menaces qui perdurent : certains États cherchent à se doter de la bombe atomique (Corée du Nord, Iran) tandis que d'autres développent armes chimiques et biologiques (Irak, Syrie).
II. ... par les États-Unis... un « nouvel ordre mondial »	- « L'Amérique se tient prête à assurer la paix » - « nos intérêts nationaux » - « nous devons favoriser le développement économique »	- Les États-Unis sont les gendarmes du monde : seul pays à disposer d'une force de projection planétaire, il concentre 45% des moyens militaires mondiaux. - L'intérêt des États-Unis pour un Golfe pacifié est lié à la présence du pétrole. La mobilisation américaine reste associée à la défense de ses intérêts stratégiques. - Les États-Unis sont les promoteurs de la mondialisation libérale et dominant l'économie mondiale (ils réalisent 26% du PIB planétaire en 1992). Ils ont donc besoin de partenaires commerciaux.
III. ... dans un cadre multilatéral « nos amis et nos alliés »	- « Une paix globale doit être fondée sur les résolutions 242 et 338 des Nations unies » - « les nations de l'Amérique du Nord et de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et du monde arabe, tous unis »	- Après 1991, l'ONU retrouve son rôle. L'organisation multiplie les opérations de maintien de la paix : 20 ont été lancées entre 1989 et 1994. - Le multilatéralisme (coopération entre les États pour faire face ensemble aux défis mondiaux) est au cœur des relations internationales.

Doc. vidéoprojeté : « L'espoir d'un nouvel ordre mondial à la fin de la guerre froide »
 Doc. vidéoprojeté : « Une poignée de main historique (Washington, 13 septembre 1993) »
 Doc. vidéoprojeté : « Israël et les territoires palestiniens après les accords d'Oslo »

• Sous les présidences de George H. Bush (1989-1993) et de **Bill Clinton** (1993-2000), les États-Unis sont les « gendarmes du monde ». Mais ils veulent jouer ce rôle en accord avec les organisations internationales et en privilégiant la coopération avec les autres États, dans la perspective du **multilatéralisme** (coopération entre les États pour faire face ensemble aux défis mondiaux). En 1992, ils interviennent en Somalie pour mettre un terme à la famine provoquée par la guerre civile. En 1994, ils interviennent en Haïti pour rétablir le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide, renversé par un coup d'État. En 1999, ils interviennent, dans le cadre de l'OTAN, en bombardant la Serbie et sa capitale Belgrade.

• Les États-Unis mettent aussi à profit leur puissance au service de la diplomatie, en s'impliquant fortement dans le conflit israélo-palestinien. Sous l'égide de Bill Clinton, sont négociés et signés les **accords d'Oslo (1993)** entre le Premier ministre israélien **Yitzhak Rabin** et le chef de l'OLP **Yasser Arafat**. Le monde y voit enfin la promesse d'une paix au Proche Orient car les deux entités se reconnaissent mutuellement et créent une Autorité nationale palestinienne ayant autorité sur une partie des territoires occupés par Israël (Cisjordanie, Gaza). Dans les années 1990, l'omniprésence états-unienne est facilitée par l'affaiblissement des puissances concurrentes. La Russie procède à une transition politique (vers la démocratie) et économique (vers le capitalisme) et traverse une profonde sous la présidence de **Boris Eltsine** (1991-1999). La Chine est mise au ban de la communauté internationale que Deng Xiaoping décide la **répression des manifestations de la place Tiananmen (juin 1989)**, qui réclamaient la démocratie.

B. L'espoir en la diffusion de la démocratie libérale et des valeurs occidentales

Doc. vidéoprojeté : « La fin de l'Histoire d'après Francis Fukuyama »
 Doc. vidéoprojeté : « La chute du mur de Berlin, symbole de la fin de la guerre froide »
 Doc. vidéoprojeté : « La célébration de la réunification allemande à Berlin le 3 octobre 1990 »
 Doc. vidéoprojeté : « Les élargissements de l'Union européenne »

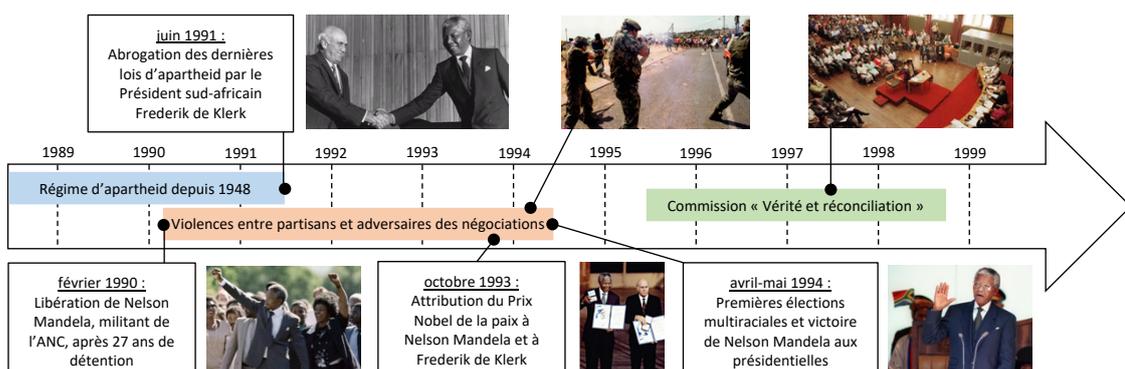
- Au début des années 1990, l'idée d'une « fin de l'Histoire » (expression du politologue états-unien **Francis Fukuyama** issue de son ouvrage *La fin de l'Histoire et le dernier homme*, paru en 1992) affirme que la fin de la Guerre froide marque la victoire idéologique de la démocratie et du libéralisme sur le communisme. Les **démocraties populaires** (régimes mis en place après la Seconde Guerre mondiale en Europe de l'Est, où le parti communiste était le parti unique) sont convertibles en **démocraties libérales** (régimes fonctionnant sur les principes du suffrage avec plusieurs partis, sur le respect des droits des individus et sur la séparation des pouvoirs). La disparition du « Rideau de fer » (1989) permet un rapprochement entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est, symbolisé par la **réunification allemande (3 octobre 1990)**.
- Les structures occidentales s'élargissent en Europe de l'Est, intégrant d'anciennes républiques soviétiques ou d'anciennes démocraties populaires. L'Union européenne (1992) intègre dix nouveaux États d'Europe de l'Est depuis 2004 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie et Croatie. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (1949) intègre seize nouveaux États depuis 1999 : Pologne, République tchèque, Hongrie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie, Croatie, Albanie, Monténégro, Macédoine du Nord, Finlande et Suède.
- Une vague de démocratisation touche aussi l'Amérique latine. Les États-Unis cessent de soutenir les régimes autoritaires qu'ils avaient contribué à porter au pouvoir dans les années 1970 de peur d'une propagation du communisme. De même, Washington cesse de ménager le régime raciste d'Afrique du Sud, ce qui permet son abolition en 1991.

Point de passage et d'ouverture 1 : La fin de l'apartheid en Afrique du Sud
Consigne : À l'aide des documents du dossier, construisez une frise chronologique montrant comment les Sud-Africains mettent fin à l'apartheid au cours des années 1990.

Point méthode : Construire une frise chronologique

- orienter la feuille au format paysage et tracer la flèche sur toute la largeur de la page (elle doit couvrir toutes les années 1990) ;
- veiller à espacer les années de façon régulière et à indiquer les années sur la frise ;
- prélever les étapes de la fin de l'apartheid dans les documents ;
- placer les étapes de la fin de l'apartheid en coloriant leur durée sur la frise et en marquant leur nom et leurs dates ;
- associez une photographie à chaque étape.

La fin de l'apartheid en Afrique du Sud au cours des années 1990



- En Afrique du Sud, l'**apartheid** (système d'oppression et de domination des minorités ethniques) est institutionnalisé à travers des lois votées en 1948. Elles permettent de violenter et de discriminer envers les populations non-blanches : ségrégation spatiale, avec des lieux de vie différents selon l'appartenance raciale définie par l'État (les *townships* et les *bantoustans*), mais aussi inégalités de droits entre les communautés. Les violences contre les populations non-blanches étaient récurrentes pendant la période de l'apartheid (usage régulier de la torture, assassinats de manifestants et/ou d'opposants contre ce régime raciste et discriminatoire...).
- Le **11 février 1990**, **Nelson Mandela**, leader de l'*African National Congress*, est **libéré de prison le 11 février 1990** après 27 ans de détention. Le président sud-africain **Frederik de Klerk** annonce son intention de mettre fin à l'apartheid alors que la pression internationale se renforce (boycott des produits, isolement diplomatique de l'Afrique du Sud). L'ANC se renforce et certains Sud-Africains blancs souhaitent que tous les habitants puissent voter, comme le Parti progressiste d'Helen Suzman. Le **30 juin 1991**, l'**abolition de l'apartheid** est décidée. En octobre 1993, Mandela et de Klerk obtiennent conjointement le Prix Nobel de la paix. Le 27 avril 1994, les premières législatives ouvertes à toutes les communautés consacrent la victoire de l'ANC avec 63% des voix. Le **10 mai 1994**, **Nelson Mandela** devient le **premier président noir d'Afrique du Sud**. De 1995 à 1998, une commission « Vérité et réconciliation » est mise en place afin d'apporter des témoignages sur les violences relatives à l'apartheid et de resouder tous les membres de la société sud-africaine pour éviter des violences intercommunautaires.

C. L'espoir en des institutions internationales au cœur de la régulation mondiale

Doc. vidéoprojeté : « Le droit d'ingérence humanitaire »
 Doc. vidéoprojeté : « L'implication croissante de l'ONU »
 Doc. vidéoprojeté : « Contribution des États aux opérations de maintien de la paix (OMP) »
 Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen Orient en 1990-1991 »
 Doc. vidéoprojeté : « La signature de l'Acte final du Cycle d'Uruguay à Marrakech (1994) »
 Doc. vidéoprojeté : « La multiplication des associations régionales dans les années 1990 »

- Libérée des vetos déposés par les États-Unis et l'URSS lors de la Guerre froide, l'ONU peut de nouveau œuvrer à la résolution des conflits. Elle bénéficie d'un climat d'entente internationale, propice au multilatéralisme. En **1991**, la **résolution 688** du Conseil de sécurité de l'ONU, au sujet des Kurdes d'Irak, reconnaît un **droit d'ingérence humanitaire** (droit d'intervenir dans un pays si les droits humains et la sécurité internationale sont menacés) justifiant les interventions de plus en plus nombreuses. De 1988 à 1994, le nombre de Casques bleus déployés dans le monde passe de 11 000 à près de 80 000 (vingt nouvelles opérations de maintien de la paix sont lancées entre 1989 et 1994). Durant la décennie 1990, l'ONU émet autant de résolutions qu'entre 1945 et 1990. Ce regain d'activité nourrit le discours du nouvel ordre mondial et alimente l'espoir d'une paix mondiale durable. Dans ce contexte, l'ONU gère l'indépendance de la Namibie (1990) et encadre le processus de paix au Salvador (1990) et au Cambodge (1991).
- La **première guerre du Golfe (1990-1991)** apparaît alors comme un modèle pour la sécurité collective. Lorsque l'Irak envahit le Koweït en août 1990, le Conseil de sécurité de l'ONU décide de recourir à la force pour contraindre **Saddam Hussein** à évacuer le Koweït. Une coalition d'une trentaine de pays, menée par les États-Unis, vient à bout des troupes irakiennes en un peu plus d'un mois de combats. Pour autant, le Conseil de sécurité, où siègent cinq puissances permanentes, reste la seule instance décisionnelle de régulation des relations internationales.
- La gouvernance économique est mondiale mieux structurée. En **1994**, les 125 pays membres du GATT signent le **traité de Marrakech** qui donne naissance à l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC) en **1995** dont l'objectif est de réduire les barrières douanières et de permettre la libre-circulation des marchandises. Son siège est implanté à Genève. La mondialisation s'accélère et bouleverse en profondeur les équilibres économiques nationaux et mondiaux. Pour peser davantage dans cette économie mondialisée, plusieurs États se regroupent dans des blocs économiques régionaux : le Mercosur (1991), l'Union européenne (1992) ; l'Accord de libre-échange nord-américain (1993) ; l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (1997).

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

A. La résurgence des crimes de masse et des génocides en Europe et en Afrique

Doc. 1 page 286 : « La guerre en ex-Yougoslavie (1991-1999) »

Doc. vidéoprojeté : « Guerre et nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie »

Doc. vidéoprojeté : « Le siège de Sarajevo »

Doc. vidéoprojeté : « Guerre et nettoyage ethnique »

Doc. vidéoprojeté : « La mémoire et la justice »

- En Europe, la **guerre en Yougoslavie** éclate en **1991** : une à une, les Républiques qui la composent proclament leur indépendance. Les Serbes, majoritaires et au pouvoir à Belgrade, interviennent militairement en Croatie et en Bosnie pour empêcher leur indépendance. Des **crimes de masse** (destructions volontaires d'une part importante de la population civile) sont perpétrés par les Serbes contre la minorité bosniaque musulmane. Les agresseurs pratiquent viols de masse, mutilations, assassinats, profanation de cimetières, mutilations de cadavres, incendies de maisons. Ces procédés sont utilisés pour terroriser la minorité bosniaque, la forcer à fuir de l'endroit où elle vit ou l'exterminer. Entre **avril 1992 et février 1996**, l'armée serbe fait le **siège de Sarajevo**, capitale de la Bosnie : la population civile et les Casques bleus sont pris en otage. Plus de 11 500 personnes meurent sous le feu des balles, des obus ou de malnutrition.
- Pendant ce conflit, des arguments nationalistes servent également de justification à des opérations de « **purification ethnique** » ou de « **nettoyage ethnique** » (pratique visant à créer des zones géographiques ethniquement homogènes par la déportation de populations et par des massacres). Il s'agit alors de faire disparaître physiquement les membres d'une autre communauté (ici, la minorité bosniaque musulmane) pour revendiquer le contrôle et la possession des territoires qu'ils habitaient jusqu'alors. En **juillet 1995**, lors du **massacre de Srebrenica**, environ 8 000 Bosniaques sont assassinés par les troupes du général serbe **Ratko Mladić**. Les ordres viennent directement du président serbe, **Slobodan Milošević**.

Doc. vidéoprojeté : « Une carte d'identité rwandaise en 1994 »

Doc. vidéoprojeté : « Guerre et génocide au Rwanda (1994) »

Doc. vidéoprojeté : « L'organisation du génocide »

Doc. vidéoprojeté : « Un charnier dans une église »

Doc. vidéoprojeté : « L'opération Turquoise »

- La population du Rwanda, ce petit État de la région d'Afrique des Grands lacs, est composée des Hutus, des agriculteurs (80% de la population) et des Tutsis, des éleveurs (20% de la population). Les rivalités entre les deux communautés remontent à l'époque de la colonisation, quand les Belges s'appuyaient sur les Tutsis pour gouverner. En 1959, une révolution éclate, chassant des milliers de Tutsis hors du pays. Le Rwanda obtient son indépendance en 1962.
- À partir de 1990, des Tutsis rentrent de l'Ouganda voisin et revendiquent les terres de leurs ancêtres. En 1992-1993, les violences se multiplient dans la zone contrôlée par les Tutsis. Le président, **Juvenal Habyarimana**, riposte, en formant les *Interhamwe* (milice extrémiste hutue présente dans chaque village). Le 4 avril 1994, la paix est signée à Arusha (Tanzanie). Le **6 avril 1994**, un **attentat tue les présidents du Rwanda et du Burundi**, qui rentraient d'Arusha.
- Cet attentat sert de prétexte aux extrémistes hutus pour s'en prendre à la minorité tutsie et aux modérés hutus. Le **7 avril 1994**, a lieu l'**assassinat d'Agathe Uwilingiyimana**, la Première ministre hutue modérée. Une « chasse aux Tutsis » est lancée par le nouveau Premier ministre hutu extrémiste **Jean Kambanda**. En trois mois, 800 000 personnes, essentiellement des Tutsis, sont assassinées (75% de l'ethnie tutsie a été exterminée) et près de deux millions de Tutsis quittent le pays pendant le **génocide** (extermination programmée et systématique d'une population pour des motifs ethniques, politiques ou religieux). Les troupes du Front patriotique rwandais, parti tutsi, prennent Kigali le 4 juillet 1994. La présence des Casques bleus et de l'Armée française n'a pas empêché le génocide, provoquant de vives polémiques.

B. La diffusion de l'islamisme politique et la multiplication des attentats djihadistes

Doc. vidéoprojeté : « Naissance et diffusion du djihadisme »

Doc. vidéoprojeté : « Le premier attentat contre le World Trade (1993) »

• L'**islamisme** (idéologie prônant une interprétation radicale de l'islam et cherchant à l'imposer, y compris dans la sphère politique) progresse au Proche Orient et en Afrique du Nord sans pour autant accéder au pouvoir. L'Iran, république islamique depuis 1979, est une exception. L'islamisme s'internationalise : une partie de ses partisans se regroupe dans des organisations terroristes internationales comme **Al-Qaïda**, fondé en **1987**. Dans les années 1990, les États-Unis font face à leurs premiers **attentats** (actions destinées, dans un contexte politique, à nuire aux vies ou aux biens d'une population) islamistes : attentat contre le World Trade Center à New York en 1993 ; attentats contre les ambassades au Kenya et en Tanzanie en 1998.

Point de passage et d'ouverture 2 : Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis

Vidéo : « Les attentats du 11 septembre 2001 » ([Lumni enseignant](#))

Consigne : Racontez les attentats du 11 septembre 2001 : causes, déroulement, conséquences.

Point méthode : Raconter un événement en Histoire

- débiter le récit par la présentation des causes (les raisons) du déclenchement de l'événement ;
⚠ le récit doit contenir des notions (qui sont à définir) et des mots de liaison ;
- poursuivre avec le récit détaillé de l'événement : date, lieu(x), déroulement, acteur(s) ;
⚠ il faut rédiger dans l'ordre chronologique en conjuguant les verbes au présent de l'indicatif ;
- terminer par une mise en perspective de l'événement en évoquant ses conséquences (les effets) à court terme, à moyen terme et à long terme.

• Le **11 septembre 2001**, l'organisation terroriste Al-Qaïda commet des **attentats aux États-Unis**, en visant des lieux symboliques. Quatre avions de ligne sont détournés : deux percutent les tours du World Trade Center à New York ; un troisième percute le Pentagone ; un dernier s'écrase en plein champ après un soulèvement des passagers à bord. Ces actes de **terrorisme** (ensemble d'actes de violence commis dans un but politique pour déstabiliser un État et frapper l'opinion publique), retransmis en direct par les télévisions du monde entier, font près de 3 000 victimes. Ils plongent le pays et le monde dans la terreur et la sidération. Revendiqués par **Oussama Ben Laden**, ces attentats témoignent du rejet des **djihadistes** (combattants pour la propagation de l'islam) vis-à-vis des valeurs occidentales. Ils font vaciller la croyance dans l'universalité et l'invulnérabilité des États-Unis et révèlent la menace d'un terrorisme islamiste mondialisé.

Doc. vidéoprojeté : « Les attentats à Madrid (2004) »

Doc. vidéoprojeté : « Les attentats à Londres (2005) »

Doc. vidéoprojeté : « Le terrorisme frappe la France »

Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen Orient : conflits et enjeux »

• D'autres attentats islamistes sont perpétrés européens, alliés des États-Unis dans les guerres d'Afghanistan et d'Irak : **attentats à Madrid (2004)** et **attentats à Londres (2005)**. À l'échelle mondiale, ces attentats frappent majoritairement des États musulmans et tuent surtout des musulmans. En 2014, l'organisation islamiste Daech crée un État dans le Nord de la Syrie et de l'Irak. Elle profite de ressources en hydrocarbures pour financer le terrorisme islamiste mondial : **attentats à Paris (2015)**. Les armées syriennes et irakiennes luttent contre Daech, aidées par une coalition internationale composée des États-Unis, de la France, de la Russie et de la Turquie. Il s'agit d'un **conflit asymétrique** (type de conflit qui oppose une armée conventionnelle à des groupes de combattants) car les djihadistes de Daech sont difficilement identifiables, mêlés à la population civile. Les moyens militaires massifs déployés par les Occidentaux expliquent la chute de dernier bastion de Daech en 2019, sans pour autant que l'organisation disparaisse.

C. Les nouvelles formes de conflits et la montée des tensions entre puissances

Doc. vidéoprojeté : « De nouveaux types de conflits »

Doc. vidéoprojeté : « L'Arc de crise »

Doc. vidéoprojeté : « L'intervention en Afghanistan »

Doc. vidéoprojeté : « George Bush justifie l'offensive américaine en Irak »

Doc. vidéoprojeté : « Discours de Dominique de Villepin à l'ONU, le 14 février 2003 »

Doc. vidéoprojeté : « Tensions et conflits au Moyen Orient (2011-2015) »

- Alors que les **conflits interétatiques** (conflit opposant plusieurs États) ont presque disparu, la fin de la Guerre froide a favorisé l'émergence de **conflits intraétatiques** (conflits qui se déroulent au sein d'un État). En Yougoslavie, les nationalismes s'affrontent à partir de 1991, aboutissant à l'implosion du pays et à des opérations d'épuration ethnique. Il faut attendre l'intervention des États-Unis, dans le cadre de l'OTAN, pour qu'une paix soit signée (**accords de Dayton en 1995**). En Afrique, durant les années 1990, 35 pays sur 53 sont touchés par des guerres civiles (Algérie, Libéria, Sierra Leone). Les conflits, dont le nombre repart à la hausse à partir de 2011-2012, sont concentrés dans un « Arc de crise » qui s'étend du Sahel à l'Asie centrale.
- À la suite des attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis déclarent la guerre « contre le terrorisme » : à la tête d'une coalition internationale en Afghanistan (2001-2014), ils tentent d'éradiquer Al-Qaïda. Malgré l'opposition du président français **Jacques Chirac** et de son ministre des Affaires étrangères **Dominique de Villepin**, les États-Unis interviennent de manière unilatérale en Irak (2003-2011), affirmant qu'il produit des armes de destruction massive.
- À partir de **2010-2011**, les **printemps arabes** se multiplient en Afrique du Nord et au Moyen Orient : ils traduisent les aspirations des peuples à plus de libertés et de démocratie. Les manifestants renversent les régimes autoritaires en Tunisie, en Libye et en Égypte. Mais ces printemps arabes ne stabilisent pas la vie politique : des guerres civiles éclatent (Libye, Syrie, Yémen), des coups d'États sont organisés (Égypte en 2013) et les islamistes gagnent les élections (Tunisie, Égypte). En Syrie, **Bachar Al-Assad** se maintient au pouvoir par une répression sanglante (plus de 600 000 morts depuis 2011) et grâce à l'aide militaire de la Russie.
- Les mouvements terroristes djihadistes prospèrent dans des États fragilisés. En **2014**, l'organisation **État islamique (Daech)** a proclamé un califat implanté sur le Nord de la Syrie et de l'Irak. Il a semé la terreur au sein des populations locales et en Europe par de nombreux attentats (attentats de Paris en 2015). Une coalition internationale a réussi à mettre fin au califat sans pour autant détruire la structure. En Afrique, l'ancrage de groupes islamistes (AQMI, Boko Haram) amplifie le climat d'insécurité avec des attentats et des conflits.

Doc. vidéoprojeté : « La Russie et son environnement stratégique »

Doc. vidéoprojeté : « Les conflits en Ukraine, entre Union européenne et Russie »

Doc. vidéoprojeté : « Chine et États-Unis : le rapport de forces »

Doc. vidéoprojeté : « Sommet des BRICS à Johannesburg, le 26 juillet 2018 »

- La Russie, héritière de l'URSS, fait son retour sur la scène internationale dans les années 2000. **Vladimir Poutine**, au pouvoir depuis 1999, accuse les Occidentaux de chercher à l'encercler en étendant l'Union européenne et l'OTAN en Europe de l'Est. Il est parvenu à remettre la Russie au cœur des enjeux mondiaux en usant de l'arme économique (exportations d'hydrocarbures), de l'arme militaire (guerre en Géorgie en 2008, annexion de la Crimée en 2014, attaque de l'Ukraine en 2022) et de l'arme diplomatique (soutien au dictateur syrien **Bachar Al-Assad**). Les sanctions économiques et l'exclusion du G8 sont sans effet sur la politique étrangère russe.
- La Chine, qui a intégré l'OMC en 2001, est devenue la deuxième puissance économique en 2010. Bien qu'ayant adopté le libéralisme économique, elle n'entend pas appliquer les principes du libéralisme politique défendus par les Occidentaux. Dirigée depuis 2013 par **Xi Jinping**, la Chine déploie ses ambitions mondiales. Pékin investit massivement dans la modernisation de son armée (elle dispose le deuxième budget militaire mondial) et cherche à imposer sa domination sur l'ensemble de l'Asie-Pacifique. En 2017, elle inaugure sa première base à l'étranger, à Djibouti, une ancienne colonie française d'Afrique de l'Est.

- La Chine s'est rapidement rapprochée de la Russie, cette dernière s'inquiétant de l'extension de l'OTAN et de l'élargissement de l'Union européenne en Europe de l'Est. En 2001, ces deux puissances créent l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et mènent un premier exercice militaire commun en 2008 en Arménie. À l'ONU, elles opposent régulièrement leur veto aux initiatives portées par la France, le Royaume-Uni ou les États-Unis.
- Portés par leur croissance économique, quatre puissances émergentes (pays qui connaissent une forte croissance économique mais dont l'IDH, en progression, est encore éloigné des pays développés) choisissent de s'affirmer dans les relations internationales et l'économie mondiale : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (2009). Ils sont rejoints par l'Afrique du Sud en 2011 et forment les BRICS. Ensemble, ils rassemblent 42% de la population mondiale, 20% du PIB mondial et 60% de la croissance mondiale. Ces pays contestent la prétention des États-Unis et de leurs alliés occidentaux à régir le monde. En 2015, ils créent la Nouvelle Banque de développement (dont le siège est à Shanghai) pour contrebalancer la puissance de la Banque mondiale (dont le siège est à Washington). En 2024, le groupe s'est élargi à cinq nouveaux membres (Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran) : ce sont les BRICS+.

III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

A. Des crimes qui ne sont pas impunis : le rôle crucial de la justice internationale

Doc. vidéoprojeté : « L'organisation de la justice internationale »

Doc. vidéoprojeté : « Ratko Mladić devant le TPIY »

Doc. vidéoprojeté : « Jean Kambanda devant le TPIR »

Doc. vidéoprojeté : « La Cour pénale internationale »

- Dans les années 1990, l'ONU crée deux **tribunaux pénaux internationaux** (tribunaux temporaires destinés à juger les crimes commis en ex-Yougoslavie et au Rwanda). En **1993**, le **Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie** (TPIY) est mis en place pour juger les **crimes de guerre** (violation du droit de la guerre, notamment le meurtre intentionnel et la torture de civils et/ou de prisonniers de guerre) et les **crimes contre l'humanité** (violation délibérée des droits fondamentaux d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux). Son siège est implanté à La Haye, aux Pays Bas. Un acte d'accusation a été émis à l'encontre de 161 personnes ; 111 procès sont organisés entre 1998 et 2017. Le TPIY a prononcé 90 condamnations, 19 acquittements et 13 renvois devant les juridictions nationales. **Slobodan Milošević**, qui est jugé, meurt pendant son procès en 2006 : il est donc innocent. **Ratko Mladić** est condamné à la prison à perpétuité en 2017. Le TPIY est dissous en 2017.
- L'ONU crée aussi le **Tribunal pénal international pour le Rwanda** (TPIR) en **1994**. Installé à Arusha en Tanzanie, il met en accusation 93 personnes. Les procès ont lieu entre 1997 et 2015 : 62 personnes sont condamnées, 14 sont acquittées, 10 sont renvoyées devant les juridictions nationales. **Jean Kambanda**, Premier ministre rwandais au moment du génocide, est condamné à la prison à perpétuité. Le TPIR a été dissous en 2015 à la fin des procès.
- En **1998**, l'ONU décide la **création de la Cour pénale internationale** (tribunal permanent destiné à juger les responsables de crimes de guerre ou de crime contre l'humanité). Composée d'un Président, d'un Procureur et de 18 juges, son siège se trouve à La Haye, aux Pays-Bas. Des enquêtes sont en cours au Mali, en Libye ou en Ukraine. Cependant, la justice internationale est difficile à mettre en œuvre. Sur 193 États membres de l'ONU, seuls 124 ont signé le statut de Rome et reconnaissent l'existence de la Cour pénale internationale (les États-Unis ou la Russie n'ont pas signé ce statut car ils craignent de voir leurs soldats jugés).

B. Une gouvernance planétaire environnementale : l'impact très limité des COP

Doc. vidéoprojeté : « Les grands accords internationaux sur le climat »

Doc. 3 page 297 : « L'accord de Paris, une avancée historique »

Doc. vidéoprojeté : « Les engagements des États au sommet de Paris (COP21) en 2015 »

Doc. vidéoprojeté : « La difficile réduction des émissions de gaz à effet de serre »

Doc. 4 page 297 : « Un accord en danger »

Doc. vidéoprojeté : « Marche de la jeunesse pour le climat le 15 mars 2019 »

- De nouveaux défis planétaires nécessitent des prises de décision communes. Des Sommets de la Terre ont lieu tous les dix ans (Rio de Janeiro en 1992) ou des **Conférences des Parties** (COP) sont réunies tous les ans (la COP21 à Paris en 2015 ; la COP29 à Bakou en 2024). Ces réunions internationales engagent la communauté internationale à prendre des mesures concrètes afin de limiter le **réchauffement climatique** (hausse de la température moyenne de l'atmosphère terrestre), essentiellement par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂).
- La modification du climat par les activités humaines est un enjeu planétaire. L'ampleur du **dérèglement climatique** (modification des régimes météorologiques à l'échelle mondiale qui résulte du réchauffement) varie selon les régions du globe mais se fait ressentir partout : augmentation du nombre et de la puissance des cyclones, canicules estivales, mégafeux, fonte des glaciers, disparition rapide de la banquise, montée des eaux des océans. En **2015**, la **COP21 de Paris** s'était engagée à limiter une hausse maximale de 2°C de la température mondiale par rapport à l'ère pré-industrielle. Or, en 2024, la hausse enregistrée était déjà de 1,5°C.

- Malgré les accords signés, des États ne respectent pas leurs engagements : sous le premier mandat de **Donald Trump**, les États-Unis se sont retirés en 2017 de l'accord de Paris alors qu'ils sont le second pays émetteur de CO₂ au monde. Cette décision, inquiétante pour l'avenir de l'humanité, a déclenché des « Marches pour le climat » dans de nombreuses villes. Les pays refusant le droit d'ingérence sont contre tout **supranationalisme** (doctrine qui prône l'existence d'entités ayant des pouvoirs supérieurs aux nations). En 2021, **Joe Biden** a signé le retour des États-Unis dans l'accords de Paris. Donald Trump a annoncé son retrait en 2025.

C. Une gestion internationale des grands défis migratoires : un monde qui se mure

Doc. vidéoprojeté : « Les réfugiés et les déplacés (1996-2018) »

Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen-Orient, conflits et enjeux »

Doc. vidéoprojeté : « L'action du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés »

Doc. vidéoprojeté : « L'Europe, une destination privilégiées des réfugiés (2016) »

- Depuis les années 2010, le nombre de **migrants** (personnes en situation de mobilité, choisie ou subie, à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays) progresse. Les guerres qui ravagent le Moyen-Orient (Irak, Syrie, Liban, Israël, Palestine) obligent de très nombreux individus à s'expatrier : depuis 2015, quatre millions de Syriens ont quitté leur pays. Ces **réfugiés** (personnes ayant fui leur pays à cause d'un conflit ou de persécutions) et **déplacés** (personnes déplacées vers d'autres régions au sein de leur propre pays à cause d'un conflit ou de persécutions) cherchent à fuir les combats et/ou la répression politique et à trouver de meilleures conditions de vie et/ou de travail. En 2015, année où les migrations en mer Méditerranée ont atteint leur maximum, plus d'un million et demi de réfugiés sont arrivés dans l'Union européenne, souvent au péril de leur vie (24 000 morts depuis 2014). Une nouvelle catégorie de migrants, les **réfugiés climatiques** (personnes ayant fui leur pays/région à la suite d'une rupture environnementale : survenue d'une catastrophe, disparition de ressources...) voient leur nombre augmenter. L'ONU prévoit entre 31 et 143 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050.
- Ces questions migratoires imposent des prises de décision communes. À l'échelle planétaire, le Haut-Commissariat aux réfugiés (organisation de l'ONU créée en 1945 pour venir en aide aux réfugiés et aux déplacés) coordonne l'action internationale pour les protéger, les assister, les ramener chez eux quand cela est possible. Mais, compte tenu de l'ampleur de sa tâche, les moyens du Haut-Commissariat aux réfugiés sont souvent insuffisants. À l'échelle régionale, les États de l'Union européenne se sont coordonnés et ont mis en place une politique migratoire commune à partir des années 2000 : création de l'agence Frontex en 2004 ; signature du règlement de Dublin III en 2013 ; adoption par du Pacte européen sur la migration et l'asile en 2024. Des tensions surviennent entre les États de l'UE pour la mise en place de cette politique migratoire : la pression migratoire s'exerce sur l'Italie, la Grèce et l'Espagne qui considèrent que les autres États ne s'impliquent pas assez dans l'accueil et la gestion des migrants.

Conclusion

- En 1991, la Guerre froide prend fin avec la disparition de l'URSS. Ce contexte géopolitique nouveau fait naître de nombreux espoirs – espoir de paix, de diffusion de la démocratie et du multilatéralisme – qui volent en éclat assez rapidement avec les crimes de guerre, les attentats et les conflits d'un genre nouveau (guerres asymétriques, conflits intra-étatiques internationalisés...). De nouveaux enjeux voient le jour : création d'une justice internationale, gestion du dérèglement climatique et des flux migratoires. Tous ces sujets sont aujourd'hui traités à l'échelle internationale.
- **La fin de la Guerre froide ne s'est pas traduite par un apaisement durable des relations internationales car de nouvelles menaces sont apparues à partir des années 1990 : concurrence entre puissances, alimentant des tensions voire des guerres ; terrorisme islamiste international, effets dévastateurs du changement climatique global, crise sanitaire liée au Covid-19.**
- L'éclatement du conflit russo-ukrainien en 2022 a généré un nouveau double défi : la raréfaction des ressources énergétiques et le retour d'une inflation massive.